

PRIX DE LA COLLE NOIRE

ÉDITION 2026
APPEL À PROJETS

Christian Dior
PARFUMS

BEAUX-ARTS
DE PARIS



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Christian Dior Parfums est mécène des Beaux-Arts de Paris pour la chaire d'enseignement « Habiter le paysage – Pratique artistique d'hospitalités pour le vivant », coordonnée par Estelle Zhong Mengual.

Afin d'illustrer cette thématique par un exercice « grandeur réelle », Christian Dior Parfums lance, auprès des étudiants de la chaire mais aussi de tous les étudiants de la 3^e à la 5^e année, un appel à **création artistique éphémère en plein air**, pour une œuvre destinée à prendre place dans les jardins du Château de la Colle Noire de M. Christian Dior près de Grasse.

MODALITÉS

5 mars 2026 à minuit : date limite de dépôts des candidatures

Réservé aux étudiants de 3^e, 4^e et 5^e année des Beaux-Arts de Paris

Le dossier de candidature comprend :

- Une note d'intention avec titre de l'œuvre et dimensions
- Des esquisses ou des maquettes numériques
- Des esquisses ou modélisations de l'œuvre en situation, dans l'emplacement dédié à l'installation de l'œuvre dans le jardin.
- Un CV, une courte biographie et un portfolio

Aucun médium n'est proscrit : il doit être cependant adapté à une installation en extérieur.

Pas de production in situ (juste livraison/installation).

Emplacement au sol (voir photos pp 7-8).

Dépôt des dossiers sur [2026 PRIX COLLE NOIRE DEPOT](#)

CALENDRIER

10 mars : Présélection de 10 candidatures au maximum

Fin mars – début avril : Voyage de repérage à la Colle Noire des présélectionnés et découverte des projets lauréats de 2021 à 2025

5-9 mai : Exposition des propositions des présélectionnés dans les cimaises de la Cour Vitrée, avec le service des expositions. **Un jury d'experts auditionne les candidat.es le 5 mai** et choisit 3 nominés, qui reçoivent chacun une dotation de 2 500 € pour développer leur proposition

28 mai à minuit : Date limite pour les rendus des 3 nominés

Début juin : le jury choisit l'artiste lauréat – Dotation globale de 10 000 € + aide à la production jusqu'à 40 000 € et chef de projet technique mis à disposition

Juin 26 – mars 27: production, livraison, installation de l'œuvre in situ

QUELQUES MOTS SUR LE CHÂTEAU DE LA COLLE NOIRE

« Cette maison-là, je voudrais qu'elle fût ma vraie maison. Celle où — si Dieu me prête longue vie — je pourrais me retirer. Celle où — si j'en ai les moyens — je pourrais boucler la boucle de mon existence et retrouver, sous un autre climat, le jardin fermé qui a protégé mon enfance. Celle où je pourrais vivre enfin tranquille, oubliant Christian Dior pour redevenir tout simplement Christian. » Christian Dior



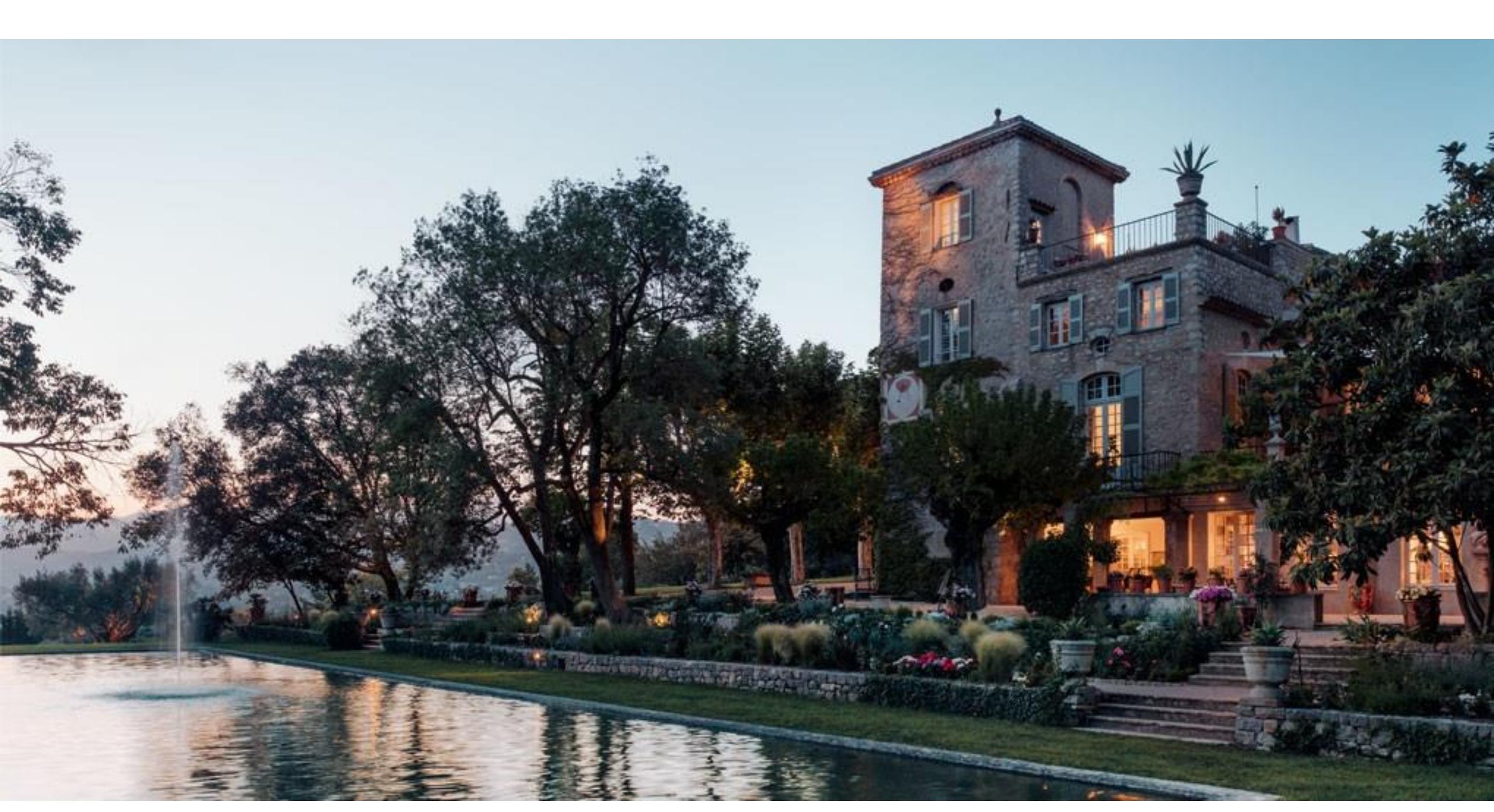
CHRISTIAN DIOR À LA COLLE NOIRE

Acheté en 1950 par Christian Dior, le château de La Colle Noire, situé à Montauroux, est un ancien relais de poste du XVIII^e siècle transformé entre 1858 et 1861 par Henri-Emmanuel Poulle, un député du Var. Christian Dior décide de modifier la propriété en faisant appel à l'architecte niçois André Svetchine, réputé pour son style néo-provençal.

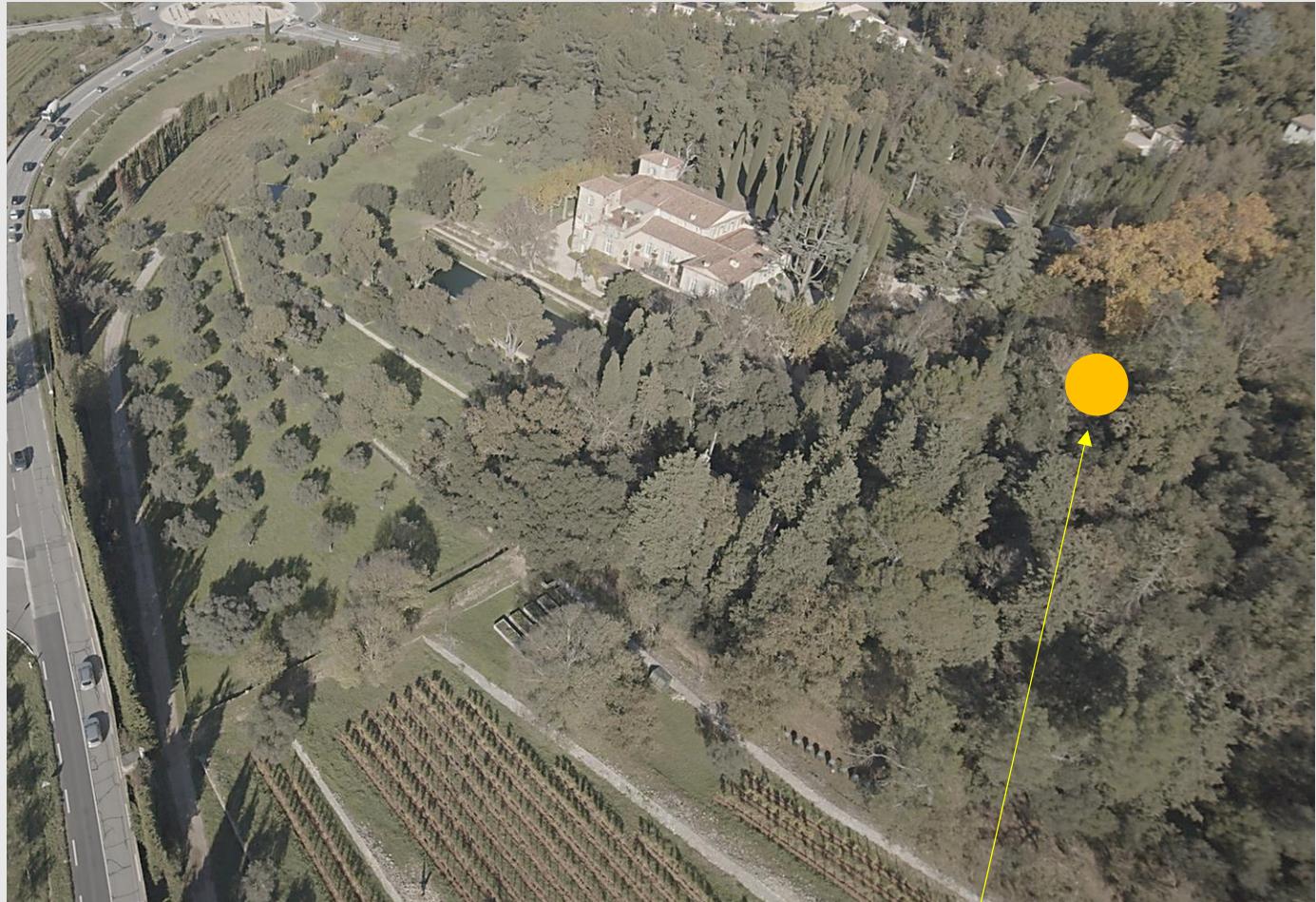
Le couturier redécore intégralement l'intérieur de la bâtie en mélangeant les styles des XVIII^e et XIX^e siècles, donnant ainsi une impression de vécu. De 1950 à 1957, Christian Dior revient régulièrement dans cette région sauvage située à 30 km de Grasse pour imaginer calmement ses collections haute couture et ses parfums.

Proche de la nature, Christian Dior transforme les 100 hectares de terrain. Un premier jardin d'agrément ponctué d'un large bassin et d'une pergola dominent le paysage environnant. En contrebas de la propriété, Christian Dior aménage un jardin agricole avec plusieurs centaines d'hectares dédiés à la culture de la rose, du jasmin et de la lavande.

C'est donc en plein cœur du pays grassois que Christian Dior aime venir se reposer après de nombreux voyages professionnels à travers le monde, et prendre du recul par rapport à l'activité harassante de sa maison de Couture.



LE JARDIN DE LA COLLE NOIRE : LE TERRAIN DE CRÉATION



Implantation 2026 : clairière et son puits

Le Prix Dior de la Colle Noire prend la forme d'un vœu : celui de pouvoir contribuer à l'émergence d'œuvres à même d'enrichir notre sensibilité au monde vivant, à l'heure où nous prenons tous conscience de la nécessité de transformer nos relations à celui-ci.

Le jardin de la Colle Noire constitue un terrain particulièrement approprié pour cette ambition, tant il a été pensé dans l'idée de suivre les logiques propres au milieu. Cette manière de jardiner est aujourd'hui prolongée par une gestion écologique du jardin, qui tente de concilier finement les exigences esthétiques d'un jardin ornemental d'un côté et l'épanouissement du vivant qui habite et fabrique ce jardin de l'autre.

Le jardin est un lieu privilégié pour réinventer les multiples manières dont les vivants humains et les vivants non-humains peuvent habiter ensemble en bonne intelligence.



L'ESPACE À INVESTIR EN 2026 : UNE CLAIRIÈRE ET SON PUITS

Cette clairière de 25 m², située au sein d'une forêt de chênes et de buis, dans la partie supérieure du domaine, comporte un puits en son centre. L'ensemble de la zone peut être potentiellement investi, mais il est également possible de choisir un emplacement délimité sur ce terrain comme lieu d'implantation de l'œuvre. Il est également possible d'installer une œuvre sur la grille du puits.

Voir le détail de l'étude écologique de la parcelle dans les pages suivantes.

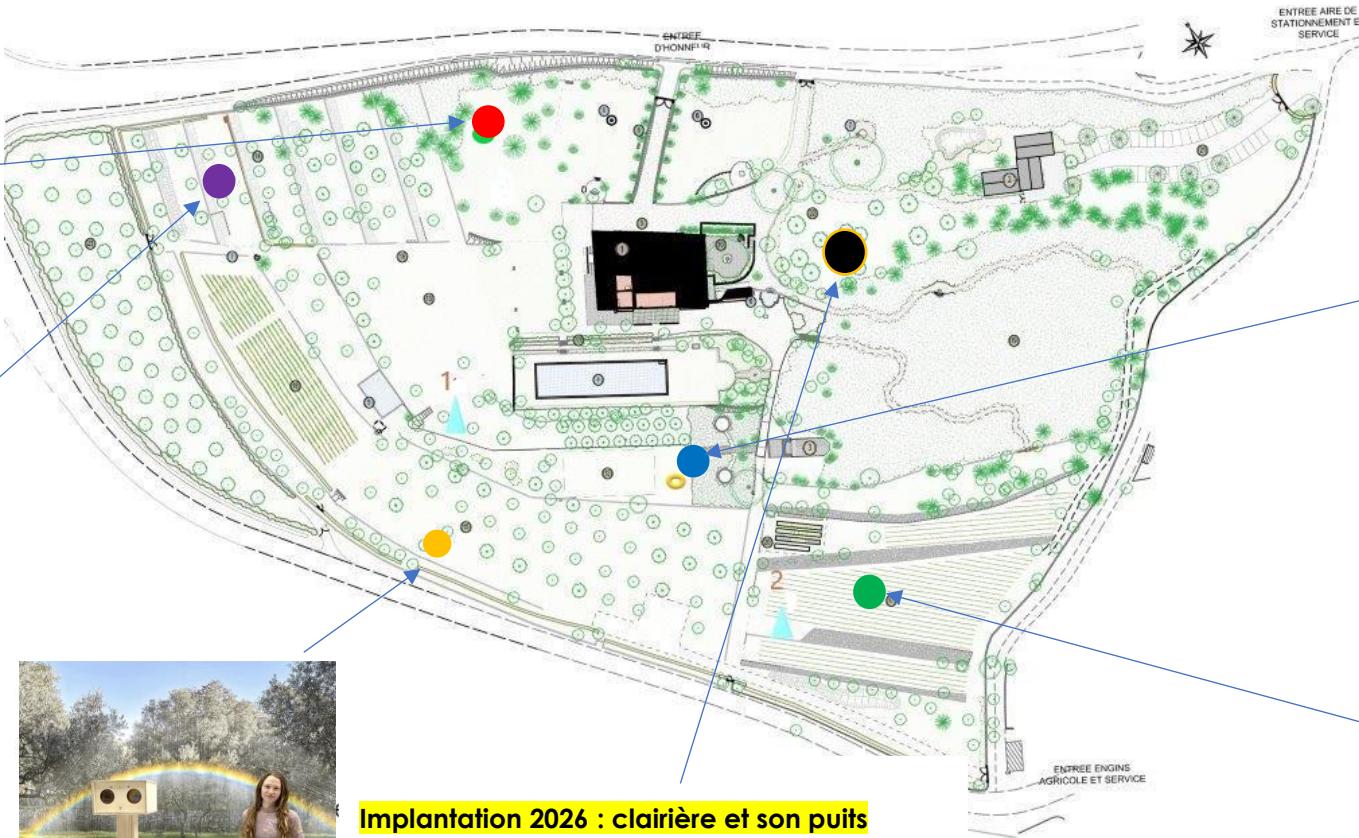
Des photos haute définition et une vidéo détaillant la zone allouée sont consultables sur :

[2026 PRIX COLLE NOIRE CONSULTATION](#)

PLAN D'IMPLANTATION DES ŒUVRES



Lauréate 2022 : Caroline Ailleret



Lauréat 2024 : Medhi Görbüz



Lauréate 2025 : Anna Giner
(en cours de réalisation)



Lauréate 2021 : Clarisse Aïn



Lauréat 2023 : Alessandro di Lorenzo

VOIR LE JARDIN COMME UN MILIEU VIVANT

UNE LECTURE ÉCOLOGIQUE DU JARDIN COMME BASE DE TRAVAIL

Une lecture écologique du jardin de la Colle Noire, et plus particulièrement de l'emplacement choisi pour l'œuvre, a été réalisée par un naturaliste et écologue, Maxime Zucca, membre du Conseil National de Protection de la Nature.

Cette lecture permet de comprendre ce jardin comme un milieu vivant, habité par une myriade de vivants aux histoires singulières, composé de milieux variés et fabriqué par des dynamiques écologiques particulières.

Cette approche nous invite à ne plus regarder le jardin comme un décor, mais comme un habitat.

CRITÈRES DE SÉLECTION DE L'ŒUVRE :

Seront ainsi évaluées au moment de la sélection :

- La capacité de l'œuvre à ne pas convoquer le jardin comme un contexte vague pour l'œuvre, mais comme un interlocuteur, comme un milieu vivant et habité.
- La manière dont l'œuvre entre en dialogue avec le vivant qui habite et fabrique ce jardin.
- La puissance de l'œuvre à inviter à une attention renouvelée à la vie du jardin, plutôt qu'à l'en détourner.
- La façon dont l'œuvre se saisit de singularités propres au jardin de la Colle Noire.
- La force de l'œuvre, enfin, à nous faire entrer dans une relation enrichie au jardin et à activer une sensibilité au vivant dans ce lieu.
- La capacité éventuelle de l'œuvre à évoluer dans le temps sur une à plusieurs années jusqu'à sa disparition.

LECTURE ÉCOLOGIQUE DU JARDIN DE LA COLLE NOIRE

Réalisée par Maxime Zucca, naturaliste et écologue

UN PAYSAGE HYBRIDE D'UNE MOSAÏQUE ÉCOLOGIQUE



- Forêt mature
- Forêt jeune
- Pelouses
- Fruitiers
- Roseraie
- Vignes
- Oliviers + éco pâturage
- Plan d'eau
- Linéaires de murs
- Arbres isolés

→ Site retenu en 2026

LA FORêt MATURE DE CHêNES PUBESCENTS ET DE BUIS



Pyrale du buis :
le papillon
(gauche) et ses
chenilles
(droite)

La chênaie blanche à sous-bois de buis s'installe sur des sols calcaires et dans des contextes de contrastes thermiques marqués. Elle se développe volontiers sur les restanques abandonnées. Le buis y est très dense. Par son feuillage persistant, il filtre fortement la lumière qui arrive à la flore herbacée, ce qui fait que celle-ci est peu diversifiée au sol dans ces forêts.

Mais depuis quelques années, un papillon introduit accidentellement, la Pyrale du buis, consomme les feuilles de l'arbre, et renverse les équilibres. Les dégâts causés sur le buis par les pyrales peuvent entraîner une reconfiguration totale du sous-bois, la strate herbacée se voyant favorisée par le regain de lumière.



SAUVAGE OU DOMESTIQUE ?

Ces buissons parfaitement taillés appartiennent à la même espèce que les arbustes désordonnés du sous-bois juste derrière: il s'agit encore du buis.

Son feuillage persistant, sa croissance lente (qui permet de contrôler plus aisément son entretien), sa tolérance à la taille, ses rameaux très denses (qui permettent de conférer des formes géométriques lors de la taille) et sa grande longévité en ont fait l'arbuste favori des jardins à la française.

Une nature figée, contrainte, maîtrisée, docile en opposition aux buxaies (c'est le nom donné aux sous-bois où le buis domine) impénétrables. Mais la pyrale du buis est venue rompre cet artifice, ravageant des jardins entiers.

Le buis est l'objet d'un autre clivage : son odeur. Certaines personnes ne la supportent pas, la comparant souvent à l'urine de chat. Pour d'autres, elle n'est absolument pas gênante. Mystère.

DES BAIES ROUGES ET DE PETITES FLEURS AU REVERS DES FEUILLES

Fragon



Fragon



Houx



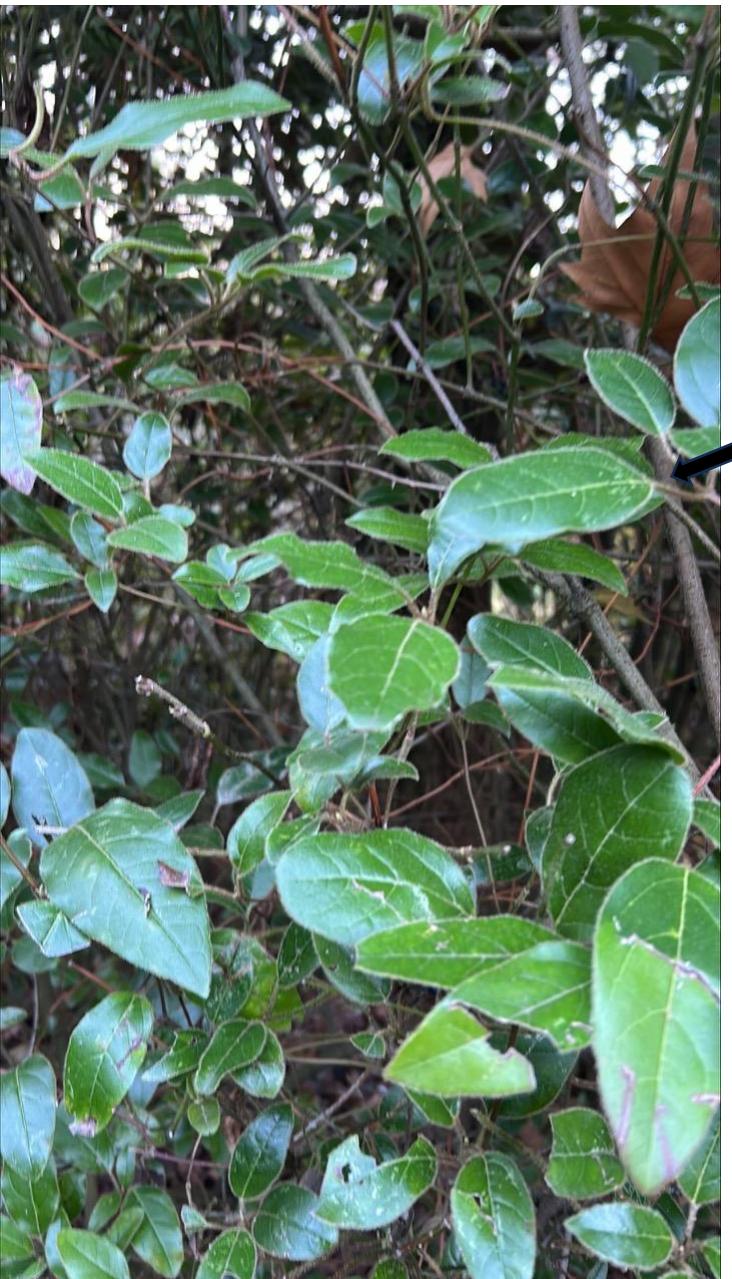
Houx

On connaît bien le Houx et ses baies rouges, mais moins le Fragon, ou « faux houx », dont les feuilles ne sont piquantes qu'à l'extrémité, mais dont les baies rouges ressemblent, bien qu'elles ne soient pas en grappes. Malgré leur ressemblance, ils n'appartiennent pas à la même famille botanique. Ils cohabitent fréquemment dans le sud-est de la France.

Chez le Fragon, la baie rouge semble collée au milieu des feuilles. Si l'on regarde attentivement au printemps, on verra qu'il en est logiquement de même pour la fleur, qui pousse en plein cœur de la feuille, une disposition rare chez les plantes de nos contrées !

Le Fragon est une plante d'ombre, qui se développe très lentement. Il est considéré comme une plante indicatrice de forêts anciennes. Ses baies sont grosses et dures, ce qui les rend consommables par très peu d'oiseaux (les plus grands merles et les grives litornes, surtout). On suppose que les principales espèces impliquées dans sa dispersion ont disparu ou se sont raréfiées : la Tortue d'Hermann serait la meilleure candidate, car elle avale volontiers ses baies. Mais on ne la trouve plus dans les Alpes-Maritimes (elle reste présente dans le Var).

EN SOUS BOIS : DE PETITES MAISONS AU REVERS DES FEUILLES



Le Laurier Tin, ou Viorne-tin, est un arbuste méditerranéen souvent planté dans les jardins, tel qu'ici. Il est dispersé par les oiseaux (merles, grives, fauvettes...) qui mangent ses baies.

Il fait partie des espèces végétales qui fabriquent des « domaties » : de petites structures poilues au revers de leurs feuilles. Elles visent à attirer des acariens « amis », de la famille de Phytoséiidés : des acariens prédateurs d'autres acariens. Les poils formés par la feuille conservent l'humidité qui aide ces acariens à résister aux périodes sèches.

Ces acariens débarrassent le laurier-tin des œufs d'acariens herbivores qui s'attaquent à son feuillage. Ils peuvent aussi se nourrir des champignons qui s'attaquent aux feuilles.

Pour cette raison, on plante des lauriers-tins entre les massifs de rosier ou entre les arbres fruitiers des vergers : en favorisant ces acariens prédateurs, ceux-ci, devenant plus nombreux, se dispersent davantage sur les plantes alentours et y chassent les acariens herbivores.

DE LA VIE DANS LE PUITS



Copépodes :
Diacyclops bipustulatus



Amphipodes : genre
Niphargus



Ostracodes

Le puits est en contact avec le monde mystérieux des aquifères souterrains. Dans ces eaux vivent de nombreux organismes de petite taille, en particulier des crustacés : copépodes, amphipodes, ostracodes. On appelle ces organismes qui vivent dans les eaux souterraines des espèces *stygobies*.

Adaptés aux eaux douces sans lumière, ces organismes sont souvent dépigmentés, ont des appendices sensoriels et des antennes rallongés pour compenser l'absence de vue, un métabolisme très lent mais une longévité assez élevée relativement à leur taille. Ils se nourrissent surtout des bactéries et des débris végétaux ou animaux.

Très peu mobiles, ils sont la mémoire des anciens grands réseaux hydrographiques, certaines espèces étant limitées à une même nappe d'eau souterraine. Ils sont très sensibles aux pollutions, y compris aux nitrates et aux pesticides.

ANNEXE

PARAMÈTRES TECHNIQUES POUR LA PRODUCTION ET L'IMPLANTATION DE L'ŒUVRE

Accessibilité

Il y a trois accès principaux au jardin de la Colle Noire :

L'entrée principale par le portail, donnant sur le haut du jardin, permettant d'accéder à la façade nord du château et donc à l'entrée de la maison. Les camions poids lourds allongés ne peuvent pas franchir ce portail.

L'entrée « aux Esclapières », en bas du domaine, accessible aux poids lourds pour le vignoble, la roseraie et l'oliveraie

L'entrée zone technique en haut du domaine

Certaines zones du jardin ne sont pas accessibles aux gros véhicules de chargement et donc à éviter pour l'implantation de l'œuvre :

La zone autour de la Chapelle

La zone devant la pergola historique

Le perron

Les bois (non aménagés à date)

L'ensemble des pelouses n'est accessible qu'avec des petits véhicules type microtracteurs.

Climat

- Température : La température en été peut dépasser les 37 degrés sur plusieurs jours, avec des extrêmes à 40 degrés sur la pelouse menant au champ de roses de mai. Du mois de décembre au mois de février le gel (en dessous de 0 degré) est régulier.
- Vent : les rafales peuvent dépasser les 60 kilomètres/heure.
- Intempéries : les précipitations sont réparties en deux grandes périodes : automne et sortie de l'hiver. Elles peuvent être très intenses sur un temps très bref (« épisodes Cévenol »). Possibilité de neige en hiver (en 2018, plus de 20cm pendant trois jours).
- Arrosage : l'arrosage automatique par aspersion est quotidien sur les pelouses d'avril à mi-octobre

Il y a donc la nécessité de choisir une forme et des matériaux résistant aux températures extrêmes et intempéries, à une forte prise au vent, ne rouillant pas au contact de l'eau et suffisamment solide pour supporter le poids de la neige.

Sont à proscrire les matériaux suivants : papier, plumes, fer (rouille)...

Exemples de matériaux utilisables : acier, bois, cuivre, matières innovantes et matériaux composites non polluants...

Matières proscrites pour raisons de danger ou de pollution : plomb, amiante...

Installation de l'œuvre dans le jardin

Pour les candidats présentant une proposition sculpturale, il est à noter que sur une grande partie du sol, la roche mère est très proche de la surface et il sera difficile de fixer des pieux enterrés.

Implantation possible dans le muret ou les arbres et arbustes environnants, dans le respect de ces éléments.

Il est conseillé de diviser l'œuvre en plusieurs modules afin de faciliter leur transport jusqu'aux zones d'implantation et de les assembler sur place.

Le poids est à définir au préalable mais il est conseillé d'utiliser des matériaux suffisamment résistants pour la prise au vent mais pas trop lourds pour faciliter l'installation.